ZONE DE POLICE 5306 – ENTRE SAMBRE ET MEUSE – PROVINCE DE NAMUR
ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE POLICE
SÉANCE DU 11 DÉCEMBRE 2025

Conformément à l'article 25 alinéa 3 de la LPI, le Collège de Police de la zone de police entre Sambre et Meuse composée des communes de FOSSES-LA-VILLE, METTET, PROFONDEVILLE et FLOREFFE convoque les conseillers de police à la séance du Conseil de Police qui aura lieu le **11 décembre 2025 à 19h à Fosses-la-Ville**.

L'ordre du jour arrêté en Collège de Police est le suivant :

SEANCE PUBLIQUE

01. **Approbation du PV du Conseil de Police du 23 octobre 2025**
02. **Personnel – Finances – La récupération des indus de faible montant – Automatisation de la procédure**
03. **Personnel – Mobilité 2026-01 – Inspecteur de police – Service Intervention – Déclaration de vacance d'emploi**
04. **Logistique – Marché public – Projet des commissariats de Floreffe et de Mettet – Cahier spécial des charges du marché public de services ayant pour objet « *Mission d'auteur de projet pour la construction d'un bâtiment de police et la rénovation d'un bâtiment de police* » (BEP)**
05. **Logistique – Marchés publics – Décision de rattachement – Contrat commun n° 260 « *Achat et entretien de véhicules* » (*réf. Procurement 2025 R3 063*) – Police fédérale**
06. **Finance – Pour information – Approbation du compte 2024**
07. **Divers – Assemblées générales ordinaires de l'intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (ci-après iMio) – Convocation des associés – 1er décembre 2025 à 18h – Pour information**
08. **Divers - Seconde assemblée générale ordinaire – INASEP – 17 décembre 2025 à 17h – Pour information**

Par le Collège de Police,
Fosses-la-Ville, le 25 novembre 2025

La Secrétaire
Elise LORENT

Le Président
Gaëtan de BILDERLING